

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Band: 35 (1943)
Heft: 7-8

Artikel: Le service d'information de l'économie de guerre : son organisation et son but
Autor: Schaffner, Hans
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-384361>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

« L'exécution des mesures de création de possibilités de travail incombe au département dans la compétence duquel elles entrent normalement. L'époque à laquelle ces mesures seront exécutées sera fixée avec l'assentiment du Département militaire; l'ampleur et la nature de l'aide fédérale seront déterminées d'accord avec le Département militaire et le Département des finances et des douanes. Le Département militaire arrête les instructions nécessaires, de concert avec le Département des finances et des douanes. »

Si la création de possibilités de travail devait rester, bien au delà de la guerre, un facteur important de notre activité économique, il serait évidemment nécessaire de modifier d'une manière fondamentale la solution donnée au problème de la compétence, de manière à accroître le contrôle et les responsabilités des autorités civiles et du parlement.

Le service d'information de l'économie de guerre.

Son organisation et son but.

Par *M. Hans Schaffner*,

chef de la Centrale fédérale de l'économie de guerre.

Contrairement à ce que l'on pense, les journalistes ne sont pas des encyclopédies, et surtout pas en temps de guerre, où tant d'expériences sont tentées pour la première fois et où, si souvent, les connaissances traditionnelles — disons même la routine — sont d'un si maigre secours. Pour informer le public comme ils le doivent, il faut tout d'abord que les gens de presse soient informés eux-mêmes, et d'une manière assez complète et assez objective pour leur permettre de faire à leur tour œuvre créatrice et de présenter les problèmes sous une forme personnelle et vivante, la seule efficace. C'est à cela que tend l'activité du Service d'information de la Centrale fédérale de l'économie de guerre. Sous la devise « du paragraphe à la fabrique », il organise de véritables « leçons de choses » à l'intention des journalistes, des visites d'entreprises industrielles, agricoles et commerciales. Ces fréquents contacts avec la réalité de l'économie de guerre, avec les problèmes de production, de distribution et de main-d'œuvre permettent aux journalistes de mieux saisir les motifs des interventions de l'Etat, la difficulté des tâches de l'économie de guerre et partant, de les faire mieux comprendre au grand public. Ces relations constantes que les journalistes, grâce à ce service d'information, entretiennent entre l'économie de guerre et le citoyen sont l'un des éléments de la confiance dont le pays a besoin.

L'article que l'on va lire est extrait d'un numéro spécial de l'organe de l'Association suisse de publicité, rédigé par le Service d'information de la Centrale fédérale de l'économie de guerre.

Dans une large mesure, les circonstances extraordinaires dans lesquelles nous vivons obligent les autorités à résoudre les problèmes

économiques urgents en recourant aux pleins pouvoirs que l'arrêté fédéral du 30 août 1939 sur les mesures propres à assurer la sécurité du pays et le maintien de sa neutralité a conférés au Conseil fédéral. Mais le peuple suisse a atteint un tel degré de maturité politique que les pleins pouvoirs lui apparaîtront toujours comme un mal — un mal nécessaire, il est vrai, puisque leur objet est d'atténuer autant que possible les conséquences politiques et économiques de la guerre. Si la plupart des citoyens ressentent comme une contrainte les décisions prises en vertu de ces pleins pouvoirs, c'est moins parce que ces prescriptions sont appliquées sans que le peuple ou ses représentants aient été consultés au préalable que parce qu'elles limitent d'une manière radicale et souvent douloureuse la liberté, tant économique que personnelle.

Certes, l'économie de guerre n'est pas sans défense contre la résistance opposée aux mesures qu'elle est appelée à prendre; elle peut en tout temps recourir au pouvoir judiciaire.

Cependant, le succès de décisions imposées uniquement par la force serait pour le moins douteux. Celles de l'économie de guerre exigent au premier chef une discipline et une collaboration librement consenties. Cette coopération, qui ne peut être imposée, suppose une large compréhension des nécessités de l'économie de guerre. Créer ces conditions préalables, ce « climat », telle est la tâche la plus importante, et souvent la plus difficile, de notre service d'information. Respectueux de nos traditions, ses moyens sont exclusivement démocratiques. Nous savons que toute administration, si parfaitement organisée soit-elle, a toujours quelque chose à apprendre de la critique. Et dans un Etat fédératif, la presse, qui reflète toutes les diversités et tous les particularismes, est le sismographe par excellence de toutes les réactions populaires. Afin d'informer régulièrement les organes de l'économie de guerre de ces réactions, la Centrale a créé le « Kriegswirtschaftlicher Pressespiegel », bulletin où sont reproduits dans leur langue originale et sans souci de tendance les commentaires et les critiques les plus caractéristiques dont la presse accompagne les décisions de l'économie de guerre, de même que les articles sur les problèmes économiques et sociaux de l'heure. C'est ce que nous pourrions appeler l'information de l'extérieur vers l'intérieur.

Mais l'information de l'intérieur vers l'extérieur, tout aussi importante, est plus ample encore. Après mûre réflexion, nous avons renoncé à créer un organe particulier nous permettant de nous adresser à intervalles réguliers à l'opinion publique; cette innovation eût été incompatible avec le caractère fondamental de la presse suisse. L'économie de guerre considère qu'il est préférable de s'adresser au peuple suisse par le truchement des journaux et périodiques, le moyen d'information le plus démocratique et le plus efficace. Notre Centrale fournit aux journalistes accrédités au Palais fédéral et aux services de presse toute la documentation nécessaire sur les problèmes d'économie de guerre. Elle est

livrée sous forme de « matières premières » que les rédacteurs et journalistes sont libres de transformer de la manière la plus propre à faciliter la compréhension de leurs lecteurs.

Les conférences de presse organisées de temps à autre par la Centrale avec le concours des chefs des offices ou des sections de l'économie de guerre dont relève le problème ou la décision à l'ordre du jour, constituent également une « matière première ». De plus, convaincu que le contact avec la réalité contribue infiniment mieux que de longs exposés bourrés de chiffres à faire comprendre la nécessité de telle ou telle intervention, le service d'information organise de temps à autre, sous la devise suggestive « du paragraphe à la fabrique », des visites d'entreprises, de véritables « leçons de choses » sur les problèmes de la production et de la distribution. Il va sans dire que nous attachons autant d'importance à l'effort de guerre de l'agriculture qu'à celui de l'industrie. Nous ne mentionnerons qu'un exemple de l'efficacité de ces visites. Comme on le sait, la nouvelle réglementation du marché du bétail de boucherie promulguée l'an dernier a fait l'objet des pronostics les plus pessimistes. Afin de permettre aux journalistes de juger par eux-mêmes de cette innovation, la Centrale les a invités à suivre sur place la réception du bétail; ils ont pu se convaincre que les réserves auxquelles le nouveau système avait donné lieu n'étaient pas fondées. Plus encore, quelques-uns des critiques d'hier demandent même que cette réglementation soit maintenue après la guerre, suggestion sur laquelle il est encore prématuré de se prononcer.

La presse suisse ne cesse de suivre avec un vif intérêt tous les problèmes soulevés par l'économie de guerre; elle ne néglige rien pour renseigner l'opinion publique et renforcer la confiance dans les autorités. Celles-ci lui en sont extrêmement reconnaissantes. Au même titre que la collaboration des grands quotidiens ou des organes des associations professionnelles et économiques, nous apprécions à sa juste valeur celle des petits journaux périodiques; en effet, ce sont souvent les petites feuilles de campagne qui sont lues le plus attentivement. L'économie de guerre ne néglige aucune des critiques de la presse; elle étudie de la manière la plus consciencieuse toutes ses suggestions. Et si les services de l'économie de guerre ne retiennent pas toutes les propositions qui leur parviennent par le canal de la presse (pour des raisons qui échappent à leurs auteurs, souvent insuffisamment renseignés sur les rapports de cause à effet), ce vivant contact avec l'opinion publique n'en est pas moins aussi précieux qu'indispensable. Il démontre que nous ne travaillons pas en vase clos.

Toutefois, nous souhaiterions que tous les critiques fussent convaincus que l'économie de guerre n'a en vue que le bien public. Divers journaux l'ont contesté en insinuant que certaines arrières-pensées inspiraient nos décisions et en nous accusant même de favoriser certains intérêts.

Nous avons réagi en recourant à la même arme que l'assaillant : à la presse. Avec satisfaction, nous avons constaté que, sauf quelques infimes exceptions, la presse suisse unanime a pris la défense de l'économie de guerre, malgré l'impopularité à laquelle son rôle ingrat de « répartiteur de la pénurie » la condamne inévitablement.

Toutefois, la Centrale fédérale de l'économie de guerre a dû admettre que l'on ne pouvait exiger de la presse qu'elle publie gratuitement tous les communiqués et ordonnances de l'économie de guerre. A la suite d'un accord passé avec l'Association suisse des éditeurs de journaux, certains communiqués de l'économie de guerre paraissent désormais sous forme d'insertions payées. De plus, la centralisation de tous les communiqués par notre Centrale a permis d'endiguer le flot de papier et de décharger la partie rédactionnelle des journaux, mesure d'autant plus heureuse que le papier est contingenté.

Cependant, si grands que soient les services rendus par la presse suisse, il est apparu nécessaire de recourir à d'autres moyens pour renforcer l'efficacité de notre service d'information. La radio, notamment, atteint aujourd'hui des milieux dont le contact avec la presse s'est relâché. Par ses chroniques radiophoniques hebdomadaires, et notamment par ses brefs commentaires des principales mesures d'économie de guerre, la radio est devenue un indispensable moyen de propagande. Il va sans dire que nous n'avons pas négligé le cinéma. De plus, nous avons entrepris la publication d'une série d'études dont le premier cahier, « La Suisse sociale », commente la politique sociale en temps de guerre. Ces études sont destinées aux personnes qui désirent approfondir certains problèmes. A l'intention du grand public, nous avons organisé des expositions à Bâle, Genève et Lucerne, véritable enseignement par l'image.

Bien que le service d'information de la Centrale fédérale de l'économie de guerre recoure à tous les moyens de la publicité moderne, nous nous garderons cependant de tomber dans le travers des propagandes étrangères; nous préférons exposer objectivement des faits, suggérer, en laissant au citoyen le soin de conclure. La discipline, comme nous l'avons dit au début, doit être librement consentie; comment le serait-elle mieux que par des hommes qui pensent?